

Emmanuel MOUTERDE

Maître es Sciences Economiques - Licencié en Droit

Alain JOLIVET

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN

Diplômé d'Études Supérieures Comptables et Financières

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION I.E.D.V.

Parc du 45^{ème} Parallèle

9 Rue Olivier de Serres

26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2013**, sur:

- **le contrôle des comptes annuels de l'Association "I.E.D.V.", tels qu'ils sont annexés au présent rapport,**
- **la justification de nos appréciations**
- **les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables applicables à l'association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valence, le 16 mai 2014

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical stroke and a horizontal stroke, all enclosed within a large, loopy oval shape.

Pour 2CARA
Jean-Philippe CALLON.
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	504	504		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et	233	233		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	533	533		
Autres immobilisations corporelles	48 073	25 251	22 822	26 716
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	1 535 368	70 737	1 464 631	1 306 189
Autres immobilisations financières	660 040	75 963	584 076	602 378
ACTIF IMMOBILISE	2 244 752	173 223	2 071 529	1 935 234
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	1 167 741		1 167 741	1 216 106
Divers				
Valeurs mobilières de placement	562		562	562
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 114 152		1 114 152	1 016 735
Charges constatées d'avance	12 717		12 717	13 870
ACTIF CIRCULANT	2 295 171		2 295 171	2 247 274
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	4 539 923	173 223	4 366 701	4 182 557



Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 237 082	1 209 975
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	384 563	369 678
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	+45 776	-19 556
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 575 868	1 560 097
Apports	1 996 644	1 824 409
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 996 644	1 824 409
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	1 996 644	1 824 409
Provisions pour risques	23 364	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 364	
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	1 157	31
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 157	31
Emprunts et dettes financières diverses	564 170	594 754
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 756	59 732
Dettes fiscales et sociales	115 004	93 231
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 661	42 215
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	75	8 088
DETTES	770 324	798 052
Ecarts de conversion - Passif		
ÉCARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	4 366 701	4 182 557

Commissaire aux Comptes
2013

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	744 704	100,00	640 551	100,00	104 153	16,26
Reprises et Transferts de charge	4 233	0,57	6 926	1,08	-2 692	-38,88
Cotisations						
Autres produits	6 625	0,89	4 365	0,68	2 260	51,78
Produits d'exploitation	755 562	101,46	651 842	101,76	103 720	15,91
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	156 439	21,01	157 294	24,56	-855	-0,54
Impôts et taxes	35 935	4,83	30 513	4,76	5 422	17,77
Salaires et Traitements	363 586	48,82	308 252	48,12	55 334	17,95
Charges sociales	171 073	22,97	144 665	22,58	26 407	18,25
Amortissements et provisions	5 631	0,76	6 071	0,95	-440	-7,24
Autres charges						
Charges d'exploitation	732 664	98,38	646 794	100,97	85 869	13,28
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 899	3,07	5 047	0,79	17 851	353,66
Opérations faites en commun						
Produits financiers	108 768	14,61	144 897	22,62	-36 128	-24,93
Charges financières	151 712	20,37	157 414	24,57	-5 702	-3,62
Résultat financier	-42 943	-5,77	-12 517	-1,95	-30 426	243,07
RESULTAT COURANT	-20 045	2,69	-7 470	-1,17	-12 575	168,35
Produits exceptionnels	7 119	0,96	632	0,10	6 487	NS
Charges exceptionnelles	31 356	4,21	7 756	1,21	23 599	304,27
Résultat exceptionnel	-24 237	-3,25	-7 125	-1,11	-17 112	240,19
Impôts sur les bénéfices	1 495	0,20	4 962	0,77	-3 467	-69,87
Report des ressources non Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-45 776	-6,15	-19 556	-3,05	-26 220	134,08
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	152 657		126 497		26 160	20,68
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits	152 657		126 497		26 160	20,68
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole	152 657		126 497		26 160	20,68
Total des charges	152 657		126 497		26 160	20,68

Commissaire aux Comptes
2013

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : I.E.D.V.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 4 366 701 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 45 776 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/04/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur FRANCE INITIATIVE .

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

I.E.D.V est membre de FRANCE INITIATIVE qui a défini des normes comptables propres. Ces normes sont conformes aux règlements CRC n° 99-03 relatif au PCG et CRC n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. Elles ont pour but d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécificités de gestion des plateformes FRANCE INITIATIVE. I.E.D.V applique ces normes depuis l'exercice clos au 31/12/2010 dans la cadre d'une méthode préférentielle de présentation des comptes annuels.

L'application de ces normes implique les méthodes de comptabilisation suivantes :

- Les provisions et pertes sur les fonds d'intervention (prêts d'honneur et garanties) sont comptabilisées dans les comptes de nature financière.
- La présentation en annexe de comptes de résultat distincts entre fonctionnement et interventions financières.
- L'imputation des provisions et pertes concernant les prêts d'honneur et les garanties sur les apports, après détermination du résultat sur fonds d'intervention et approbation par l'Assemblée Générale.
- Les contributions volontaires en nature sont inscrites au compte de résultat et font l'objet d'une information détaillée en annexe.
- La mise à disposition du SMEOV est désormais inscrite dans les contributions en nature au compte de résultat et fait également l'objet d'une information détaillée en annexe.
- La quote part des résultats sur interventions financières a été affectée aux comptes de fonds de prêts d'honneur avec ou sans droit de reprise selon leur proportion et aux comptes de fonds de garantie pour le résultat sur la gestion des garanties.



Résultat

Le résultat de l'exercice se compose de la manière suivante :

	Déficit	Excédent
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE	-45 776	
Dont part du résultat de fonctionnement		6 724
Dont part du résultat sur interventions financières	-52 500	

Détail du résultat sur interventions financières :**Prêts d'Honneur**

dotations	35 396
reprises	63 594
pertes irrécouvrables	52 060
commission de recouvrement	24
TOTAL (perte nette)	23 886

Garanties

dotations	40 438
reprises	35 445
pertes irrécouvrables	23 622
TOTAL (perte nette)	28 615

Résultat sur interventions financières (perte nette) 52 500



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	738			738
Immobilisations incorporelles	738			738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	533			533
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 293	2 165		13 458
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 937	5 876	15 198	34 615
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	55 763	8 041	15 198	48 606
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 078 474			2 195 408
Immobilisations financières	2 078 474			2 195 408
ACTIF IMMOBILISE	2 134 975	8 041	15 198	2 244 752



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 041		8 041
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 041		8 041
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		15 198		15 198
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		15 198		15 198



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur accordés par l'association au tiers bénéficiaires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante:

- Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours: 100% du solde
- Redressement judiciaire en cours: 100% du solde
- Au delà de 6 échéances non honorées: 75% du solde
- Au-delà de 3 échéances non honorées: 50% du solde

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	738			738
Immobilisations incorporelles	738			738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	533			533
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 626	1 289		2 915
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 888	4 343	8 894	22 336
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	29 047	5 631	8 894	25 784
ACTIF IMMOBILISE	29 785	5 631	8 894	26 522



Notes sur le bilan

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		5 631	5 631
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		5 631	5 631
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		8 894	8 894
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		8 894	8 894

Motifs de reprises exceptionnelles d'amortissement :

Liste des immobilisations amorties sur la durée d'utilisation :



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 375 866 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 535 368		1 535 368
Autres	660 040		660 040
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 167 741	1 167 741	
Charges constatées d'avance	12 717	12 717	
Total	3 375 866	1 180 458	2 195 408
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Personnel - produits a recevoir	30
Produits a recevoir	24 493
Ddtefp eden 07 fonct. a recevoir	1 616
Cdc a recevoir	73 500
Fonds dla ingenierie a recevoir /26	94 352
Fonds dla ingenierie a recevoir /07	130 048
Subv° a recevoir dla /07	6 595
Subv° a recevoir dla /26	8 342
Subv°fonction a recevoir nacre	35 693
Subv°valence major a recevoir	4 646
Subv°f.a.solde a recev.	207 205
Cons°general suivi projet	48 000
Region subv.valence a recevoir	176 507
Total	811 027



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					23 364
Total					23 364
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		23 364			

Commissaire aux Comptes
2CAV

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 773 455 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 157	1 157		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	566 802	566 802		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 756	79 756		
Dettes fiscales et sociales	115 004	115 004		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 661	10 661		
Produits constatés d'avance	75	75		
Total	773 455	773 455		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice (*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont : (**) Dont envers Groupe et associés				

Commissaire aux Comptes
2013

Charges à payer

	Montant
Fourn.ord.fact.non parv.	7 763
Inter.cour. a payer agios	17
Dettes provi congés payés	41 288
Autres charges a payer	3 000
Charges sur cp	21 515
Organis.soc.ch. a payer	3 509
Etat - autres charges a payer	966
Taxe sur salaires a payer	11 303
Charges diverses a payer	10 661
Total	100 022

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	12 717		
Total	12 717		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'av.	75		
Total	75		



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements Prêts d'honneur attribués au 31/12/2013	215 000
Engagements Garantie donnée France Active / IEDV	2 295 946
Autres engagements donnés	2 510 946
Total	2 510 946

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 364 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 23 364 euros



Contributions volontaires

Contributions volontaires

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ressources		
Bénévolat	152 657	126 497
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	152 657	126 497
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	152 657	126 497
Total	152 657	126 497



Contributions volontaires : détail du calcul

Valorisation du bénévolat 2013

Comités d'engagement	Nbre de comités d'engagement	Nbre de participations	Durée moyenne	nbre d'heures
Valence	11	7	4	308
Romans	11	7	4	308
Rovaltain	8	7	4	224
Ardèche	9	7	4	252
Comité restreint TPE	18	4	2	144
Cap développement	6	8	4	192
FINES	6	6	3	108
Total	69			1536

Parrainage	Nbre de filleuls	Nbre de RDV totaux	Durée moyenne	nbre d'heures
Individuel	32	160	1,5	240
	Nbre de parrains	Nbre de RDV totaux	Durée moyenne	nbre d'heures
Collectif	10	6	1,5	90
Total				330

Valorisation à 55€ de l'heure	102 630,00 €
-------------------------------	--------------

Mise à disposition du SMEOV pour l'année 2013

Charges à caractère général 011		6 241,91
Loyer	2 117,15	
Télécommunications, Poste	1 006,28	
Fournitures, location PC, maintenance matériel	2 221,98	
Déplacement N.GRIVOLAT	896,50	
Charges de personnel 012		43 785,36
Salaires et charges animateur	43 785,36	
Total		50 027,27





Emmanuel MOUTERDE

Maître es Sciences Économiques • Licencié en Droit

Alain JOLIVET

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN

Diplômé d'Études Supérieures Comptables et Financières

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION I.E.D.V.

Parc du 45^{ème} Parallèle

9 Rue Olivier de Serres

26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

2 Avenue Jean Monnet - 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 81 83 19 - Télécopie : 04 75 55 93 97 - E-mail : 2cara@2cara.fr

Société inscrite à l'ordre des experts comptables - Région Rhône-Alpes - Société inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Grenoble
SARL au capital de 1 200 000 € - SIRET : 479 959 827 000 29 - APE : 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 47479959827

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Valence, le 16 mai 2014



Pour ZCARA
Jean-Philippe CALLON
Commissaire aux Comptes